

Intervention sur la prise en compte du cycliste dans l'aménagement de l'espace public et de la promotion du vélo dans le Val-de-Marne

Intervention de Nicolas Bescond

Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chèr·es collègues,

Avant toute chose, permettez-moi de rappeler l'importance de ce sujet pour les Val-de-Marnais·es, dont la pratique du vélo ne cesse de croître. La mort tragique de Paul Vary à Paris en mai dernier, suscite d'ailleurs une prise de conscience impérative sur les enjeux de sécurité et de mobilité.

Je souhaite revenir sur les observations formulées par les associations de cyclistes, et en particulier par le Collectif Vélo Île-de-France. Ce collectif mène un travail remarquable et très approfondi sur la mise en œuvre de notre plan vélo, et il a formulé plusieurs remarques importantes, autour de trois axes principaux :

- **Saluer la validation de grandes infrastructures dans notre département.**
- **Souligner le retard de notre collectivité dans la mise en œuvre de son plan vélo, retard d'autant plus notable que d'autres collectivités de taille équivalente semblent plus ambitieuses.**
- Elle nous appelle aussi à renforcer nos ambitions en termes d'études, d'avancées concrètes et de mobilisation de personnel, afin d'assurer la sécurité et la pratique du vélo pour nos concitoyen·nes.

A l'occasion du renouvellement de cet avenant, avez-vous pu travailler avec le collectif sur la réponse à ces remarques et seront-elles bien prises en compte lors du prochain comité départemental annuel ?

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi